

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Désignation

La société Manufacture des Abbesses désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 7 rue Véron, 75018 Paris. La Manufacture des Abbesses met en place et dispense des formations à Paris.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Manufacture des Abbesses pour le compte d'un client ou d'un particulier. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Manufacture des Abbesses s'engage à fournir un devis au client. Le paiement de la formation par le client implique l'acceptation des conditions générales de vente. Une attestation de fin de formation lui sera fournie.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le paiement est à effectuer à l'inscription. Le règlement des factures ne peut être effectué que par virement bancaire. Une facture sera fournie au client.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge au minimum un mois avant le début de la prestation. Dans le cas où la société Manufacture des Abbesses ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le client ne pourra pas participer à la formation.

Abandon de formation

L'abandon de formation à l'initiative du bénéficiaire peut avoir lieu après entretien avec le formateur ET/OU le Responsable Pédagogique de l'Organisme, ou être constaté de fait (absence prolongée subite du stagiaire, sans qu'aucun entretien n'ait pu avoir lieu).

Dans les deux cas, la situation qui a précédé le constat d'abandon sera récapitulée par écrit par l'Organisme de formation, dans les délais les plus brefs, et transmise au bénéficiaire avec système d'accusé de réception daté et signé. Une copie simple sera adressée au financeur de la formation.

Il sera systématiquement demandé au bénéficiaire de retourner une « Attestation d'abandon » au contenu fourni par l'Organisme :

« Je, soussigné(e) Prénom NOM, certifie par la présente vouloir abandonner définitivement la

La Manufacture des Abbesses
7 rue Véron – 75018 Paris – 01 42 33 42 03 – siret 490 525 177 00013
www.manufacturedesabbesses.com

formation intitulée « xxx » qui se déroule de « date de début » au « date de fin ». Mon abandon a pris effet à la date du « date de début d'abandon ». Pour valoir ce que de droit ». Lieu, date, identité et signature du stagiaire

Cette attestation signée fera l'objet d'une transmission au financeur de la formation du bénéficiaire.

Conditions de report et d'annulation d'une formation

Toute inscription est définitive. Aucun remboursement ne sera effectué. En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la société Manufacture des Abbesses ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants.

Informatique et libertés

Les informations recueillies lors de l'entretien préalable à votre inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par Sophie Vonlanthen, référente données personnelles, que nous pouvez joindre par mail à sophie@manufacturedesabbesses.com. Les données collectées ne seront pas communiquées et sont conservées pendant 10 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Réclamations :

Toute demande d'information ou réclamation du Client relative à quelque sujet que ce soit devra être formulée par mail à l'Organisme de formation qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais. La procédure de réception, traitement et suivi des réclamations est disponible sur notre site internet, onglet *Infos pratiques*.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Manufacture des Abbesses et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Paris.